

COVID-19

RÉTROACTE
D'UN **FIASCO**
ANNONCÉ



FGTB
Wallonne

En collaboration avec la FGTB Liège-Huy-Waremme

www.fgtb-liege.be

 **[fgtb.liege](https://www.facebook.com/fgtb.liege)**

Rédaction :

Philippe Bordignon

© Octobre 2020

Éditeur responsable :

Jean-François Tamellini

rue Haute 42

1000 Bruxelles



Avant-propos

À partir de 2014, durant près de six ans, nous avons eu à subir l'inanité d'un attelage fédéral voué à la satisfaction de la volonté patronale. Arcbouté sur des positions idéologiques passésistes, cet exécutif est parvenu à repousser les limites de la médiocrité. En accélérant le mouvement au cours des six derniers mois. Choix ineptes et orientations douteuses auront teinté une législature catastrophique dont le pic paroxystique se trouve lié à jamais à celui de la courbe du nombre de contaminés de la Covid-19.

De tergiversations en atermoiements, de Charles Michel à Sophie Wilmès, notre gouvernement fédéral aura profondément creusé la dimension abyssale de l'expression « gestion de crise ».

Bref retour en arrière... en 2016.

Au sein de cette équipe de suiveurs scrupuleux des règles de rigueur édictées par l'Union européenne, deux personnalités incontournables, Maggie De Block et Sophie Wilmès — alors ministre du Budget. C'est auréolées de la gloire de l'amenuisement qualitatif de nos soins de santé qu'elles affichent leur satisfaction au lendemain du conclave budgétaire d'octobre. Mission accomplie : le gouvernement MR - N-VA a réussi ses diverses coupes au sein du secteur — à la tronçonneuse plutôt qu'au scalpel...

Trois ans plus tard, cette somptueuse mécanique austéritaire sera mise à mal par le seul fait d'un micro-organisme apparu sur un marché de fruits de mer, à Wuhan, en Chine. Face à l'adversité cruelle infligée par le Coronavirus, la rhétorique néolibérale traçant la voie du gouvernement Michel aura montré toutes ses limites... Et prouvé toute son obsolescence.

L'apparition de la Covid-19 dans nos contrées ne s'est pas réalisée du jour au lendemain. Pourtant, le virus a commis de trop nombreux dégâts à cause de la nonchalance des autorités publiques. Les politiques d'économie ont affaibli les capacités hospitalières et médicales permettant une lutte plus efficace contre

un risque de pandémie. Ce à quoi il faut ajouter la minimisation des dangers inhérents au virus qui a repoussé la prise de mesures indispensables à son endiguement.

En analysant le fil des événements, le manque de réaction de la ministre de la Santé est criant. Entre suffisance, confusion, dédain et amateurisme, Maggie De Block aura su forger le sommet de sa carrière politique dans le soufre. On ne peut toutefois imputer à son comportement l'intégralité de la responsabilité de ce fiasco gestionnaire. Il n'empêche... Une telle faute aurait dû, a minima, être sanctionnée d'un pas de côté. Las. Le maintien de la ministre dans ses fonctions demeurera comme une gifle au visage des milliers de victimes et de leurs proches.

Pendant ce temps-là, personnel infirmier et médecins se démènent avec des moyens réduits pour sauver des vies. Faisant doublement face : aux politiques privatives et à la brutalité d'une épidémie meurtrière. Dévouement sans faille. Sans pour autant laisser au vestiaire les convictions. Parce que soigner ne se fait pas à mains nues. Le personnel soignant l'aura rappelé avec vista à la Première ministre, en mai dernier. Son accueil par une haie du déshonneur fut une réponse cinglante aux orientations socioéconomiques de la désormais Première ministre, Sophie Wilmès. Un STOP porté haut.

Aussi, durant l'interminable confinement, les galériens étaient à leurs rames, condamnés à faire tourner l'économie pour assurer les bénéfices des actionnaires — en particulier ceux des GAFAM¹, qui ont tiré parti de l'explosion de l'utilisation des plateformes numériques². Tout en voyant les représentants des organisations patronales continuer de surenchérir pour flexibiliser encore plus le marché de l'emploi. Même en période de troubles, ils demeurent au service du rendement à deux chiffres de leurs actionnaires. Que vaut donc la vie d'un travailleur ou d'une travailleuse à côté de plantureux profits ?

Ces mêmes représentants ne cessent de vouloir affaiblir la Sécurité sociale. Une Sécu qui a — pour une énième fois — exposé l'immensité de ses vertus. Tandis qu'au plus fort de la vague, plus d'un million de travailleurs étaient privés de leur emploi, le pilier chômage a bétonné leur droit à un revenu de substitution.

Preuve supplémentaire qu'un système assurantiel solidaire demeure le meilleur remède aux maux sociaux, aussi soudains soient-ils.

Comment, enfin, ne pas mentionner les autres ? Les oublié-e-s – parfois tragiquement... Pensionnaires des maisons de repos, artistes et travailleuses et travailleurs de la culture, les enseignant-e-s, les artisan-e-s, l'Horeca, les personnes en situation de handicap, travailleuses et travailleurs du sexe, gardien.ne.s de prison et détenu-e-s, sans emploi, sans-abris, sans-papiers, etc. Leur contribution au capital étant minime, voire inexistante, où se trouve l'intérêt de se préoccuper de leur situation ? Variables d'ajustement marginales d'un système mortifère...

Pour mieux appréhender la situation actuelle, il est temps de s'attarder sur le détail chronologique des décisions gouvernementales ayant :

1. impacté dramatiquement la Sécurité sociale et les soins de santé ;
2. engendré une gestion de crise sanitaire chaotique.

Ce document s'interrompt à la veille de la deuxième vague, qui sera elle aussi analysée en temps voulu.

Les mesures du Gouvernement Michel aux conséquences funestes

Avant que ne se déclare la pandémie de la Covid-19, le gouvernement fédéral MR – N-VA avait lourdement attaqué plusieurs piliers de notre Sécurité sociale, dont celui des soins de santé. Des réformes qui n'ont pas été sans conséquence lorsqu'il a fallu gérer la crise sanitaire.³

9 octobre 2014 : accord de gouvernement Michel⁴

Dont la mesure phare porte sur les pensions. Avec une réforme qui aura réuni dans la rue 120.000 manifestants, le 6 novembre 2014. Et pour cause ! Place à une pension rabotée, à prendre plus tardivement – à 67 ans, empêchant nombre de jeunes d'accéder à l'emploi et obligeant les anciens à rester au travail pour espérer bénéficier d'une pension parmi les plus basses d'Europe. En bonus, une destruction méthodique de la pension par répartition au profit de celle par capitalisation. Plus positivement, il faut souligner la mobilisation syndicale qui aura permis de faire reculer le ministre des Pensions, Daniel Bacquelaine, sur son projet néfaste de pension à point.

27 avril 2015 : loi sur le saut d'index

La « Suédoise » a tout fait pour tenter de faire oublier qu'un saut d'index, même un seul, comporte un effet cumulatif tout au long d'une carrière professionnelle. Dans la pratique, cela signifie qu'en juillet 2015 et août 2015, au total, plus de 7 millions d'allocataires sociaux, de travailleurs (juillet) et de fonctionnaires (août) auraient été indexés de 2 %... et que finalement, ils n'en verront jamais la couleur ni maintenant, ni dans l'avenir. En effet, le saut d'index, ce n'est pas seulement la perte de 2 %

de pouvoir d'achat au moment où l'indice-pivot est dépassé, mais c'est aussi une perte à très long terme puisque même les indexations futures porteront sur un montant amoindri de 2 %. Et cela se répercute jusqu'à la pension.

23 juillet 2015 : le « tax shift »

Le but de cette mesure était de faire littéralement glisser le poids de la fiscalité sur les revenus du travail vers d'autres types de « postes » – consommation, revenus du capital, etc. Or, il a surtout été injuste pour les travailleurs et les allocataires sociaux, car c'est principalement sur la TVA et les accises – soit des taxes purement linéaires et injustes – qu'ont été reportées les rentrées fiscales. Qui plus est, il a privé la Sécu de moyens considérables en diminuant les cotisations patronales⁵ – sans la moindre contrepartie en termes de maintien et de création d'emplois. Résultat ? Un manque à gagner de 1,5 milliards d'euros.⁶

17 octobre 2016 : loi sur le budget des dépenses publiques 2017

Les économies dans les soins de santé ont été multiples et brutales, la norme de croissance des soins de santé⁷ a été limitée à 1,5 % annuellement, au point de ne pas augmenter suffisamment pour répondre aux nombreux défis inhérents aux soins de santé.

La gestion amateuriste de la crise sanitaire

De l'apparition de la Covid-19 en novembre 2019, à Wuhan, jusqu'à la rentrée des écoliers belges – en passant par le confinement de près de la moitié de la population mondiale –, voici une ligne du temps des événements. (Ce rétroacte a été réalisé sur base de cinq articles parus respectivement dans *La DH/Les Sports*⁸, *Le Soir*⁹, *Moustique*¹⁰, *L'Echo*¹¹ et *L'Avenir.net*¹².)

17 novembre

Un premier patient présentant les symptômes du Coronavirus est dépisté dans la province de Hubei – le premier cas confirmé tombe le 1^{er} décembre.

17 décembre

Zhang Jixian, médecin à Hubei, alerte : elle affirme qu'il ne s'agit pas d'une simple pneumonie atypique.

31 décembre

L'OMS est prévenue par la Chine qu'une possible forme de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) la touche, particulièrement à Wuhan qui ferme son marché de fruits de mer, suspecté d'être le point de départ de l'épidémie.

11 janvier

Premier décès confirmé par les autorités chinoises.

22 janvier

Trois villes de la province de Hubei – dont Wuhan – sont placées en quarantaine.

24 janvier

Trois premiers infectés « européens » sont détectés en France ; le 30, deux cas sont annoncés en Italie.

26 janvier

Des experts doutent de la possibilité de contenir le SARS-CoV-2 et mettent en garde contre une propagation rapide et mondiale. **Maggie De Block, ministre fédérale de la Santé, affirme sur VTM que les hôpitaux sont prêts, mais n'instaure aucune mesure dans les aéroports.**

4 février

Premier cas détecté en Belgique. Il s'agit d'une personne revenue de Hubei le 1^{er} février. Les épidémiologistes craignent désormais une propagation mondiale virulente et rapide.

13 février

La ministre De Block déclare : « *La situation en Belgique et en Europe est sous contrôle* » et détaille la mise en place d'un site d'info spécifique et d'un comité scientifique. La ministre et ses homologues

régionaux passent commande de masques mais refusent de fermer les frontières. Il faudra attendre le 17 mars pour que soit clos l'Espace Schengen.

21 février

À la veille des vacances de Carnaval, Brussels Airport rassure sur son site web : « **Le SPF Santé publique considère actuellement qu'il n'y a pas de risque pour notre pays et qu'aucune mesure spécifique supplémentaire n'est requise** ».

23 février

L'Italie déplore trois premiers décès sur son territoire ; avec 152 cas, elle devient l'épicentre de l'épidémie en Europe.

25 février

La revue Science avertit : « *La vitesse de réaction est essentielle* », ne pas fermer les entreprises et les écoles et ne pas interdire les rassemblements, « *Ça revient à dire, au fond, bon, on laisse le virus se propager* » — **rien n'est entrepris en Belgique.**

28 février

Plusieurs médecins mettent en garde sur les dangers du Coronavirus ; la ministre de la **Santé répond de façon cinglante sur les réseaux sociaux et les traite de « dramaqueens » et les somme de cesser de « pleurnicher »** ; rien n'est entrepris pour les personnes revenant de congés, sauf par

le Bourgmestre de Woluwé-St-Lambert où une mise à l'écart de 15 jours est décrétée — « **C'est une mesure disproportionnée** », réagira Mme De Block.

Du 29 février au 8 mars 2020

Si les autorités suisses interdisent les rassemblements de plus de mille personnes et que le gouvernement français prohibe les foules de plus de 5.000 personnes, nos représentants autorisent la tenue du **salon de la construction et de la rénovation, Batibouw, qui accueillera jusqu'à 187.000 visiteurs.**

5 mars

Séance plénière à la Chambre des Représentants où Maggie De Block est interpellée sur les dangers potentiels du Coronavirus ; **elle se veut apaisante** : « *Il s'agit d'une grippe d'un type nouveau, mais doux, qui poursuivra son chemin sur notre planète avant de devenir une grippe saisonnière* ».

Du 5 au 8 mars

Si les virologues s'inquiètent et réclament le port du masque et la fin des rassemblements, la ministre De Block tempère ; la Foire du Livre ouvre ses portes et accueille quelque 60.000 personnes — les organisateurs évoquant la « chance unique » d'avoir pu maintenir l'événement, là où d'autres salons littéraires européens étaient annulés...

7 mars

Le bilan provisoire rend compte de 102.000 personnes infectées dans le monde — déjà 169 en Belgique — et de 3.500 décès, mais les mesures sanitaires tardent.

9 mars

Annonce d'un premier décès de la ministre de la Santé immédiatement démenti.

18 mars

Une fois le vingt-et-unième décès acté, le gouvernement fédéral décide d'imposer un *lockdown*, un confinement sévère ; la population — sauf les « métiers essentiels » — est tenue de rester cloîtrée chez elle.

23 mars



La calculatrice de Maggie De Block tombe en panne : 4,6 millions de **masques** exigés par la Flandre + 2,2 millions réclamés par la Wallonie = 6 millions de pièces arrivées sur le sol belge...

Le même jour, *Le Vif* annonce la destruction d'un stock stratégique de... six millions de masques FFP2 — indispensables aux mondes médical et hospitalier.¹³

24 mars



73.200 **masques** FFP2 sont réceptionnés et, s'ils sont réclamés à cor et à cri par le monde hospitalier et médical, ils sont destinés, pour près 6.800 d'entre eux, à des grandes surfaces.

28 mars



Une commande de masques passée auprès de l'entreprise louviéroise Pharmasimple est annulée, car l'intermédiaire basé en Turquie pose problème en termes déontologiques.

31 mars



100.000 masques FFP2 commandés par la Flandre arrivés dans des boîtes usagées ayant contenu des cornflakes et des bananes et où des animaux sont venus se soulager ne peuvent être utilisés.

2 avril



Le seuil des 1.000 morts est franchi en Belgique ; plus d'un million de cas sont recensés dans le monde.

Le même jour, une commande d'un interlocuteur parti à la recherche de masques sur LinkedIn et Facebook tourne au fiasco, car il y a absence totale de qualité de la pièce faciale filtrante.

10 avril

En une semaine, le nombre de personnes décédées triple, la barre des 3.000 morts est atteinte.

21 avril



La Wallonie contacte les établissements de soins où la centaine de milliers de masques KN95 provenant de Chine ont été distribués depuis le 31 mars... pour les sommer de ne pas en faire usage, car ils ne sont pas conformes.

30 avril

Sur *Matin Première*, l'Administrateur délégué de la FEB, M. Pieter Timmermans déclare : « *L'endroit où vous travaillez est peut-être le lieu le plus sûr pour ne pas être contaminé* » — **d'après une étude de l'Université d'Anvers, l'assertion est fausse.**

4 mai

Tandis que la Belgique entame la phase 1A du déconfinement — où chacun peut retourner sur son lieu de travail —, on déplore près de 250.000 décès à travers le monde.

5 mai

On atteint les 8.000 morts en Belgique.

11 mai

Phase 1B : après le retour au travail, le retour à la consommation avec la réouverture des commerces ; en outre, la Belgique se « bubblise » et accorde, sous condition, la reprise de contacts sociaux.

18 mai

Phase 2 : réouverture des établissements scolaires — pourtant, on ne connaît toujours pas le potentiel d'infection des enfants.

8 juin

Phase 3 : la bulle s'élargit à 10 personnes hors foyer et, le 15, il est à nouveau possible de voyager.

10 juin



Nouveau flop au niveau des **masques** qui posent, cette fois, quelques soucis au lavage ; en effet, une désinfection à 60° n'est pas possible pour ceux commandés par le ministre de la Défense, M. Philippe Coffin, car ils doivent être lavés à 30°, à la main...

24 juin

Phase 4 : les rassemblements de 200 personnes en intérieur et 400 en extérieur sont désormais permis.

9 juillet

Le port du masque est désormais obligatoire dans les magasins.

27 juillet

Vu que le nombre de personnes infectées repart à la hausse, le gouvernement fédéral rétro pédale sur la souplesse des mesures.

4 septembre

Le rapport préparatoire à la Commission fédérale d'enquête Covid-19¹⁴ pointe :

- **la non prise en considération des alertes des experts dès le début de l'année ;**
- **une absence de mesures lors des retours de vacances durant la période de Carnaval ;**
- **un mauvais suivi épidémiologique ;**
- **le non déclenchement du plan « pandémie » de 2006 ;**
- **une pénurie de matériel ;**
- **un manque de coordination entre entités fédérale et fédérées.**

12 octobre

Au matin de cette dernière journée d'observations, on constate :

- en Belgique : 162.258 cas de Covid-19 et 10.191 décès — dont 3 546 pour la Région wallonne ;
- dans le monde : 37.395.029 cas et 1.075.750 décès.

Conclusion

Quid de demain ? Avec qui le construire ? Les mêmes qui ont œuvré au détricotement de nos conquêtes sociales ? Les idéologues du tout-à-la-croissance ? Les productivistes forcenés ? Les destructeurs de ressources, tant humaines que naturelles ?

Ou parviendra-t-on, enfin, à une prise de conscience collective mettant au ban de la société ces pompiers-pyromanes ?

La réflexion est urgente... Malheureusement, on recherche toujours des responsables désireux de porter un projet qui puisse s'affranchir de la doctrine austéritaire...

Or, à l'analyse des discours des organisations patronales, qu'entend-on ? L'habituelle rengaine des recettes néolibérales qui ont déjà tant plombé notre système de solidarité interpersonnelle qu'est la Sécurité sociale ; qui cherchent à flexibiliser les travailleuses et travailleurs davantage encore ; qui veulent accroître leur temps de travail via l'augmentation des heures supplémentaires ; qui tendent à pérenniser leur précarité en nivelant leurs salaires par le bas ; qui espèrent bétonner le télétravail pour faciliter les délocalisations futures ; qui vont accentuer les inégalités sociales.

Ce modèle de société a largement atteint sa limite. Il doit être repensé, remplacé.

Plus encore qu'un combat politique, il s'agit d'un combat pour notre survie collective. Car la crise sanitaire n'est que le prélude à une autre, potentiellement bien plus funeste : la crise climatique. Cette vérité scientifique est toujours minimisée, voire niée par certains politiques. Pourtant, elle exige une reconfiguration de logiciel, pour prôner une manière de vivre radicalement différente que celle infligée depuis trop longtemps par le système néolibéral.

À nous de bâtir cette société nouvelle collectivement.

Notes

- 1 Acronyme désignant : Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft.
- 2 Polverini, Léa, « Les milliardaires américains ont gagné 398 milliards pendant la pandémie de covid-19 », in *Slate*, [en ligne] <http://www.slate.fr/story/190881/milliardaires-americains-enrichis-434-milliards-pendant-crise-coronavirus>, consulté le 22 mai 2020.
- 3 Une ligne du temps inspirée par celle de la FGTB fédérale en 2018 : « 2014-2018 : 4 ans de gouvernement Michel, 4 ans de recul social », in *FGTB Press*, [en ligne] <https://www.fgtb.be/-/2014-2018-ligne-du-temps>, consulté le 10 septembre 2020.
- 4 Le détail de l'accord est disponible ici : « Découvrez le texte complet de l'accord de gouvernement », in *RTBF Info*, [en ligne] https://www.rtb.be/info/belgique/detail_decouvrez-le-texte-complet-de-l-accord-de-gouvernement?id=8374397, consulté le 10 septembre 2020.
- 5 Voir à ce propos : « Tax shift : nouveaux cadeaux inconditionnels aux employeurs », in *FGTB Press*, [en ligne] <https://www.fgtb.be/-/tax-shift-nouveaux-cadeaux-inconditionnels-aux-employeurs>, consulté le 10 septembre 2020.
- 6 « Le tax shift creuse un trou dans le budget de la Sécu. Le gouvernement doit trouver des nouvelles recettes ! », in *FGTB Press*, [en ligne] <https://www.fgtb.be/-/le-tax-shift-creuse-un-trou-dans-le-budget-de-la-secu-le-gouvernement-doit-trouver-de-nouvelles-rec>, consulté le 10 septembre 2020.
- 7 Il s'agit de la majoration annuelle du budget — hors indexation — qui consacrée aux soins de santé et qui est décidée par le gouvernement fédéral.

- 8 De Marneffe, Adrien, « “Dramaqueens”, “petite grippe”, premier décès autodémenti, masques détruits ou mal commandés : le mois noir et polémique de Maggie De Block », in *La DH/Les Sports+*, [en ligne] <https://www.dhnet.be/actu/belgique/dramaqueens-petite-grippe-premier-deces-autodementi-masques-detruits-ou-mal-commandes-le-mois-noir-et-polemique-de-maggie-de-block-5e7a4d869978e2284141c344>, consulté le 29 mars 2020.
- 9 Matriche, Joël, « Banale grippe le 3 mars, quarantaine généralisée le 14 : histoire belge d’une pandémie », in *Le Soir*, [en ligne] <https://www.lesoir.be/art/d-20200413-GFVJ5H>, consulté le 15 avril 2020.
- 10 Thomas, Julien, « Crise historique, choix politiques », in *Moustique*, 15 avril 2020, pp. 16-19.
- 11 « Ligne du temps : les grandes dates du déconfinement en un coup d’œil », in *L’Echo*, [en ligne] <https://www.lecho.be/dossiers/coronavirus/ligne-du-temps-les-grandes-dates-du-deconfinement-en-un-coup-d-oeil/10223092.html>, consulté le 4 juin 2020.
- 12 « Coronavirus : les dates clés de l’évolution de l’épidémie », in *L’Avenir.net*, [en ligne] <https://www.lavenir.net/extra/content/timelines/coronavirus/>, consulté le 3 septembre 2020.
- 13 De Decker, Nicolas, « Quand Maggie De Block faisait détruire six millions de masques contre le Coronavirus... sans les remplacer », in *Le Vif/L’Express*, [en ligne] <https://www.levif.be/actualite/belgique/quand-maggie-de-block-faisait-detruire-six-millions-de-masques-contre-le-coronavirus-sans-les-replacer/article-normal-1268215.html>, consulté le 23 mars 2020.
- 14 « Manquements dans la gestion de la crise du Coronavirus : “Dire que l’on ne savait rien en mars, c’est tout à fait faux” », in *L’Avenir.net*, [en ligne] https://www.lavenir.net/cnt/dmf20200904_01504943/coronavirus-manquements-dans-la-gestion-de-la-crise-du-coronavirus-dire-que-l-on-ne-savait-rien-en-mars-c-est-tout-a-fait-faux, consulté le 4 septembre.



www.fgtb-wallonne.be

